

**RAPPORT D'ACTIVITE DU 18 JUIN 2024  
DU FONDS DE DOTATION SAINTE-CROIX BIODIVERSITE  
EXERCICE ANNEE 2023**

**1. Préambule**

Le fonds de dotation dénommé « **Sainte-Croix Biodiversité** » a été créé le 5 octobre 2016. La date de la publication officielle à la Préfecture de la Moselle est le 10 novembre 2016.

Le siège social est situé à la Route de Sainte-Croix à 57810 RHODES.

Le Fonds de dotation est créé pour une durée indéterminée.

Le fonds de dotation Sainte-Croix Biodiversité a pour objectif de contribuer à la protection et à la conservation de la biodiversité à l'échelle mondiale mais aussi régionale en s'appuyant sur l'expertise du Parc Animalier de Sainte-Croix et ses partenaires pour définir les projets les plus urgents et pertinents.

Le fonds de dotation Sainte-Croix Biodiversité est un **organisme d'intérêt général** et utilisera les dons reçus en vue de réaliser directement une activité d'intérêt général.

- Les fondateurs initiaux du Fonds sont :
  - Monsieur Pierre SINGER, de nationalité française, né le 04 mai 1961 à Phalsbourg, domicilié au 224 rue de la Charmille à 57560 St Quirin
  - Monsieur Laurent SINGER, de nationalité française, né le 30 mars 1966 à Phalsbourg, domicilié au 11 Boulevard de la Victoire à 67000 Strasbourg
- La dotation du fonds est constituée d'une dotation initiale statutaire de 15.000 euros en capital, qui a été apportée par ses fondateurs. Cette dotation du fonds est consommable.
- La dotation initiale a été complétée par des dons manuels complémentaires à hauteur de :
  - 139.563 euros en 2019 (dont 0, -€ non consommés)
  - 188.272 euros en 2020 (dont 91.693, -€ non consommés)
  - 147.104 euros en 2021
  - 172.426 euros en 2022
  - 114.950 euros en 2023

Après imputations des actions et des redistributions de l'année 2023 pour un montant de 145.051 euros, le montant des dotations complémentaires s'élève à 526.173 euros au 31 décembre 2023.

Les dotations complémentaires sont également consommables.

Une demande d'autorisation d'appel à la générosité du Public a été faite en date du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour la période 2023.

## 2. Fonctionnement interne du fonds

Cette rubrique liste les différents organes de gouvernance du fonds :

- Conseil d'administration

Le fonds est dirigé par un conseil d'administration nommé le 03 mai 2022. Il est composé des sept membres suivants :

- Monsieur Pierre SINGER : Président du Fonds,
- Monsieur Laurent SINGER : Trésorier du Fonds,
- Monsieur Jan VERMEER : Secrétaire du Fonds.
- Monsieur Daniel BEGUIN
- Monsieur Jean-François SILVAIN
- Monsieur Yves SALMON
- Monsieur Jean GROSSE

Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions essentiellement à titre gratuit.

- Comité consultatif

*Non applicable*

- Autres organes de gouvernance

*Non applicable*

## 3. Rapports du fonds avec les tiers

### 3.1 Les actions de communication menées par le fonds

Les actions et outils actuellement menés par le fonds pour se faire connaître par le public sont :

- Utilisation du site internet du Parc Animalier de Sainte Croix pour récolter des dons,
- Campagne de mailing aux clients afin de les sensibiliser et inciter à faire des dons,
- Mise en place d'actions de conservation type journée de conservation,
- Parrainage d'animaux.

### 3.2 Liste des partenaires du fonds

Les activités du fonds de dotation Sainte-Croix Biodiversité comprennent plusieurs volets visant à développer des projets de conservations de la nature, d'autre part de soutenir des associations régionales, nationales et internationales dans leur mission de protection de la nature.

### 3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

- Utilisation du site internet du Parc Animalier de Sainte Croix pour récolter des dons,
- Campagne de mailing aux clients afin de les sensibiliser et inciter à faire des dons.

## **4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leur montant**

### ASSOCIATIONS REGIONALES :

BLAIREAU & SAUVAGE (Etude sur l'occupation des terriers de blaireaux par les chiroptères)	2 500,00 €
CENTRE DE SOINS LPO ALSACE (Soutien annuel au fonctionnement)	3 500,00 €
CENL	11 051,00 €
COLLECTIF PRESERVONS BIODIVERSITE (Plateforme faucon pèlerin avec école de Fribourg)	6 000,00 €
CPEPESC (Aménagement chiroptères)	3 000,00 €
C.S.F.L (Soutien annuel au fonctionnement)	3 500,00 €
G.O.R.N.A (Soutien annuel au fonctionnement + Projet enclos lynx)	33 500,00 €
LOANA (Installation d'une plateforme à Balbuzard (1 par an pendant 5 ans) + Suivi avifaune rupestre)	5 500,00 €
LPO MOSELLE (Création d'une exposition ESOD)	2 500,00 €
O.C.S (Soutien annuel + Extension suivi)	7 500,00 €
SENTINELLE NATURE ALSACE (Trophées biodiversité)	4 000,00 €
HISTOIRES DE VERGER (Trophées biodiversité)	4 000,00 €
EXPLORATEURS DE NATURE (Trophées biodiversité)	4 000,00 €
ASSOCIATION KINO (Trophées biodiversité)	1 000,00 €
ASSOCIATION HAIES (Trophées biodiversité)	1 000,00 €
ASSOCIATION GRANGE AUX PAYSAGES (Trophées biodiversité)	500,00 €
ASSOCIATION CHEVRE LORRAIN (Trophées biodiversité)	500,00 €
ASSOCIATION LEO LAGRANGE (Trophées biodiversité)	500,00 €
ASSOCIATION APICOOL (Trophées biodiversité)	1 000,00 €

**ASSOCIATIONS NATIONALES :**

AFDPZ (Soutien annuel Fonds Conservation)	2 500,00 €
FERUS (Api'Ours + Pastoraloup Jura)	5 500,00 €
JANE GOODALL INSTITUTE France (Soutien dans le cadre du partenariat)	5 000,00 €
LES AIGLES DU LEMAN (Balise pour pygargue X2)	4 000,00 €
PAYS OURS ADET (Soutien annuel au fonctionnement + Set de table)	9 000,00 €

**ASSOCIATIONS INTERNATIONALES :**

A.E.E.C.L (Soutien annuel au fonctionnement)	2 500,00 €
E.A.S.T (VIA MONKEY WORLD) (Soutien annuel au fonctionnement)	3 000,00 €
FONDATION LUTREOLA (Soutien annuel au fonctionnement)	2 500,00 €
F.W.F.F (Soutien annuel au fonctionnement Vautour Fauve)	3 000,00 €
HELPSIMUS (Soutien annuel au fonctionnement)	5 000,00 €
PROJECTO MONO TOCCON (Soutien annuel au fonctionnement)	5 000,00 €
RED PANDA NETWORK (Soutien annuel, salaire garde forêt + reforestation)	3 000,00 €

**Total** **145 051,00 €**

## 5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

### **FONDATION JANE GOODALL**

34 avenue de l'Opéra  
75002 PARIS

### **AEECL**

CLO PARC ZOOLOGIQUE ET BOTANIQUE MULHOUSE SUD ALSACE  
51 RUE DU JARDIN ZOOLOGIQUE  
68100 MULHOUSE

### **EAST**

STAG GATES HOUSE  
63-64 THE AVENUE SOUTHAMPTON  
SO17 1XS

### **EAZA RED PANDA NETWORK**

494 W 10th Ave Suite 7 Eugene,  
OR 97401

### **FERUS**

Cité des Associations B163  
93 Rue de la Canebière  
13001 MARSEILLE

### **HELPSINUS - AFSGH**

24 RUE ARCHEREAU  
BATIMENT B APPARTEMENT 157  
75019 PARIS

### **Groupement Ornithologique du Refuge Nord Alsace**

Maison Forestière du Loosthal  
67330 NEUWILLER LES SAVERNE

### **OBSERVATOIRE DES CARNIVORES SAUVAGES (OCS)**

19 RUE DU PRINTEMPS  
68690 GEISHOUSE

### **LES AIGLES DU LEMAN**

DOMAINE DE GUIDOU  
ROUTE DU MOULIN DE LA GLACIERE  
74140 SCIEZ

### **CPEPESC LORRAINE**

4 Rue des Tulipes  
57880 HAM SOUS VARSBERG

**COLLECTIF PRESERVONS LA BIODIVERSITE**

2 RUE MARGUERITE PERY  
67000 STRASBOURG

**PROYECTO MONO TOCON**

JR.2 DE MAYO 1284  
MOYOBAMBA SAN MARTIN PEROU

**Association Blaireau et Sauvage**

2 rue des Basses  
88210 LE VERMONT

**LPO MOSELLE**

6 rue Saint Jacques  
57300 HAGONDANGE

**LPO ALSACE**

1 rue du Wisch  
67560 ROSENWILLER

**PAYS DE L'OURS ADET**

MAISON DES ASSOCIATIONS  
31160 ARBAS

**VAUTOURS BULGARIE FWFF**

Fund for Wild Flora and Fauna  
49 Ivan Michaylov Str, Office 327  
2700 Blagoevgrad P O Box 78

**SAUVETAGE FAUNE LORRAINE**

5 Rue Ernest Bermont  
55240 Dommary-Baroncourt

**FONDATION LUTREOLA**

Raua street 4 – 19  
10124 Talin (ESTONIE)

**LORRAINE ASSOCIATION NATURE (LOANA)**

Le Fort  
55140 Champougny

## 6. Compte d'emploi des ressources

Il a été considéré que la totalité des dons manuels au titre de 2023 provienne de l'appel à la générosité du public soit 114.950 euros.

## 7. Liste des libéralités reçues

Les ressources du fonds de dotation au 31/12/2023 proviennent des éléments suivants :

- Dons manuels provenant de l'appel à la générosité du public à hauteur de 114.950 euros.
- Recettes accessoires issues de diverses actions et animations autour de la préservation de la nature pour : 2.858,31 euros.

Le 18 juin 2024,

Pierre SINGER, Président du Fonds

 Pierre Singer

**Certificate Of Completion**

Envelope Id: 1C6096C055044A608858B5E0A2F335A7	Status: Completed
Subject: RA 2023-fonds-dotation sainte croix FONDS DE DOTATION SAINTE-CROIX	
Source Envelope:	
Document Pages: 7	Signatures: 1
Certificate Pages: 1	Initials: 0
AutoNav: Enabled	Envelope Originator:
Envelopeld Stamping: Enabled	Clozd
Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris	168 rue saint denis paris 75002
	Paris, 75002
	contact@clozd.fr
	IP Address: 217.182.84.163

**Record Tracking**

Status: Original	Holder: Clozd	Location: DocuSign
03-Jul-2024   17:34	contact@clozd.fr	

**Signer Events**

Signer Events	Signature	Timestamp
Pierre Singer	<i>Pierre Singer</i>	Sent: 03-Jul-2024   17:34
pierresinger57@gmail.com		Viewed: 18-Jul-2024   11:29
Security Level:		Signed: 18-Jul-2024   11:30
.Password		
ID: 4042dfc3-c476-4aa8-870a-e1a97d236626	Signature Adoption: Pre-selected Style	
18-Jul-2024   11:29, Digital Certificate	Using IP Address: 212.195.144.236	

**Signature Provider Details:**

Signature Type: DocuSign Protect & Sign (Client ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)  
 Signature Provider Location: https://ps-ws.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign  
 Signature Issuer: DocuSign Cloud Signing CA - S11  
 Authentication: SMS (+33685426273)

**Electronic Record and Signature Disclosure:**  
 Not Offered via DocuSign

**In Person Signer Events**

Signature	Timestamp
-----------	-----------

**Editor Delivery Events**

Status	Timestamp
--------	-----------

**Agent Delivery Events**

Status	Timestamp
--------	-----------

**Intermediary Delivery Events**

Status	Timestamp
--------	-----------

**Certified Delivery Events**

Status	Timestamp
--------	-----------

**Carbon Copy Events**

Status	Timestamp
--------	-----------

**Witness Events**

Signature	Timestamp
-----------	-----------

**Notary Events**

Signature	Timestamp
-----------	-----------

**Envelope Summary Events**

Status	Timestamps
Envelope Sent	Hashed/Encrypted 03-Jul-2024   17:34
Certified Delivered	Security Checked 18-Jul-2024   11:29
Signing Complete	Security Checked 18-Jul-2024   11:30
Completed	Security Checked 18-Jul-2024   11:30

**Payment Events**

Status	Timestamps
--------	------------



**A.C.R.C – Cabinet EHRHARDT AUDIT SAS**  
**Société de Commissariat aux comptes au capital de 10 000 Euros**  
*Inscrite au Tableau de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar*

**CABINET EHRHARDT**  
Experts-comptables

*14 rue de Waldkirch  
67600 SELESTAT*

*☎ 03 88 82 86 00*

**FAX 03 88 82 46 38**

**Guillaume EHRHARDT**  
*Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes*

**Isabelle STRIEBEL-JUND**  
*Diplômée d'Expertise-Comptable  
Commissaire aux Comptes*

## **Sainte – Croix Biodiversité**

Fonds de dotation régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 telle que

modifiée par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021

Siège social : Route de Sainte Croix – 57810 RHODES

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres du fonds de dotation de Sainte-Croix Biodiversité,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation de Sainte-Croix Biodiversité relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de l'exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Principes comptables » de

l'annexe des comptes annuels concernant l'application des conventions générales comptables conformément, notamment, au règlement ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018, dont les comptes du fonds de dotation prennent effet pour l'exercice 2023.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

#### Exhaustivité et mesure des produits de collectes

Le fonds de dotation reçoit des dons notamment par les opérations de collectes qu'elle effectue. Nous avons validé la concordance entre le logiciel de suivi des dons reçus et la comptabilité, et analysé la procédure de traitement des collectes. Nos diligences ont permis de valider l'exhaustivité et la mesure des produits de collectes.

#### Existence, évaluation et exhaustivité des disponibilités

Les disponibilités représentent un poste significatif de l'actif du fonds de dotation. Nous avons validé le rapprochement des relevés bancaires avec la comptabilité et procédé à des confirmations bancaires. Nos diligences ont permis de valider l'existence, l'évaluation et l'exhaustivité des disponibilités.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et

dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance du fonds de dotation relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes, ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sélestat, le 7 juin 2024

Guillaume EHRHARDT  
Pour la société A.C.R.C. Cabinet Ehrhardt  
Audit  
Commissaire aux comptes





## Bilan Actif

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
	Terrains			
	Constructions			
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL ( I )</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL ( II )</b>				
Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )				
Ecart de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>				

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

## ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de gestion



## Bilan Passif

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	541 173	571 274
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	(49 774)	(43 709)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	5 816	(6 065)
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>497 215</b>	<b>521 500</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>497 215</b>	<b>521 500</b>	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Total des provisions</b>			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>			
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 479	3 157
	Dettes fiscales et sociales		
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>3 479</b>	<b>3 157</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>500 694</b>	<b>524 657</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	5 816,43	(6 064,65)	
(1) Dont à moins d'un an	3 479	3 157	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			



## Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	2 858	1 795
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	114 950	172 426
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés	145 051	78 500	
Autres produits		200	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>262 859</b>	<b>252 922</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	9 176	8 023
	Aides financières	145 051	78 500
	Impôts, taxes et versements assimilés		6
	Salaires et traitements		(129)
	Charges sociales		160
	Dotations aux amortissements et dépréciations		
	Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	114 950	172 426	
Autres charges			
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>269 176</b>	<b>258 986</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(6 317)</b>	<b>(6 065)</b>



## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(6 317)</b>	<b>(6 065)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	12 134	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>12 134</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>12 134</b>	
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>5 816</b>	<b>(6 065)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>274 993</b>	<b>252 922</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>269 176</b>	<b>258 986</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>5 816</b>	<b>(6 065)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature		3 600	3 600
Bénévolat		9 063	5 718
<b>TOTAL</b>		<b>12 663</b>	<b>9 318</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		3 600	3 600
Prestations			
Personnel bénévole		9 063	5 718
<b>TOTAL</b>		<b>12 663</b>	<b>9 318</b>



## Règles et méthodes comptables

Annexe Fonds de dotation Sainte-Croix Biodiversité

### ANNEXE

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis conformément aux dispositions du Code de commerce, du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03) et du règlement ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le bilan de l'exercice présente un total de 500.694 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 274.992 euros et un total charges de 269.176 euros, dégageant ainsi un résultat de 5.816 euros.**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01 janvier au 31 décembre 2023.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction le 18 juin 2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels 2023.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du Fonds de Dotation Sainte-Croix.

### Faits caractéristiques

Création du Fonds de dotation dénommé « **Sainte-Croix Biodiversité** » le 05 octobre 2016.

Le siège social est situé à la Route de Sainte-Croix-57810 RHODES. Le Fonds de dotation a été créé pour une durée indéterminée.

Le fonds de dotation Sainte-Croix Biodiversité a pour objectif de contribuer à la protection et à la conservation de la biodiversité à l'échelle mondiale mais aussi régionale en s'appuyant sur l'expertise du Parc Animalier de Sainte-Croix et ses partenaires pour définir les projets les plus urgents et pertinents.

Le fonds de dotation Sainte-Croix Biodiversité est un **organisme d'intérêt général** et utilisera les dons reçus en vue de réaliser directement une activité d'intérêt général.

Le fonds de dotation a sollicité en date du 1er janvier 2023 une autorisation d'appel à la générosité du public pour la période 2023.

Les modalités d'organisation de l'appel à la générosité du fonds de dotation Sainte-Croix Biodiversité sont notamment :

- Site internet/réseaux sociaux



## Règles et méthodes comptables

Annexe Fonds de dotation Sainte-Croix Biodiversité

- Emailing
- Support de communication
- Mise en place d'actions de conservation par des journées de conservations
- Parrainage d'animaux

Les ressources de l'année 2023 sont principalement constituées par des dons manuels à hauteur de 114.950 euros et à diverses ventes accessoires et prestations d'animations relatives à la préservation de la nature pour 2.858 euros.

### Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers du fonds de dotation Sainte-Croix Biodiversité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Le fond de dotation Sainte-Croix biodiversité envisage un impact sensiblement similaire à celui constaté en 2023. A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a cependant pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

### Changements de méthodes comptables

Néant.

### Principes et méthodes comptables

#### • PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels en France, et notamment :

- Le règlement ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Le règlement C.R.C 2008-23 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations,



## Règles et méthodes comptables

Annexe Fonds de dotation Sainte-Croix Biodiversité

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### • LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES

#### 1 Fonds associatifs

La dotation initiale du Fonds de dotation est composée des fonds apportés par les fondateurs.

Les fondateurs initiaux du Fonds sont :

- Monsieur Pierre SINGER, de nationalité française,
- Monsieur Laurent SINGER, de nationalité française,

La dotation du fonds est constituée d'une dotation initiale statutaire de 15.000 euros en capital, qui a été apportée par ses fondateurs. Cette dotation du fonds est consommable.

#### 2 Contributions volontaires

Cf. tableau évaluation des contributions volontaires en nature.

#### 3 Engagements à réaliser sur fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être intégralement utilisée à ce jour conformément à l'engagement pris à leur égard.

#### 4 Le mécénat en nature ou en compétence

Une des possibilités offertes à un mécène entreprise consiste à apporter non pas des financements en numéraire mais des moyens (produits ou services) à la cause qu'il entend soutenir. Il s'agit ici, d'un « mécénat en nature ou de compétences ».

Les critères d'éligibilité à cette forme de mécénat sont exactement les mêmes que ceux prévus pour une contribution en numéraire.

Principe d'évaluation : les textes disposent que l'apport de l'entreprise devra être valorisé au prix de revient ou à la valeur nette comptable pour les éléments inscrits à l'actif de l'entreprise.

Au titre de l'exercice écoulé, le fonds de dotation n'a pas bénéficié de mécénat de compétences.



## Règles et méthodes comptables

Annexe Fonds de dotation Sainte-Croix Biodiversité

### 5 Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat

Le montant des honoraires comptabilisés au sein du compte du résultat pour les honoraires liés à la mission de contrôle légal s'élève à 1 232 euros, TVA non récupérable incluse.

### Origine des ressources

Au titre de l'année 2023, les ressources du fonds de dotation sont constituées par :

- Des dons manuels à hauteurs de 114.950 euros. Il s'agit de dotations complémentaires consommables en complément de la dotation initiale et des dons manuels des années antérieures.
- Des produits d'activités annexes en rétribution des services rendus pour 2.858 euros.



## Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Donation initiale				
Dons complémentaires				
<b>TOTAL</b>				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
FONDS A CONSOMMER 2019	48 472	48 472		
FONDS A CONSOMMER 2020	188 272	96 579		91 693
FONDS A CONSOMMER 2021	147 104			147 104
FONDS A CONSOMMER 2022	172 426			172 426
FONDS A CONSOMMER 2023			114 950	114 950
<b>Total</b>	556 274	145 051	114 950	526 173
Legs et donations				
<b>Total</b>				
<b>TOTAL</b>	556 274	145 051	114 950	526 173



## Tableau de suivi des fonds associatifs

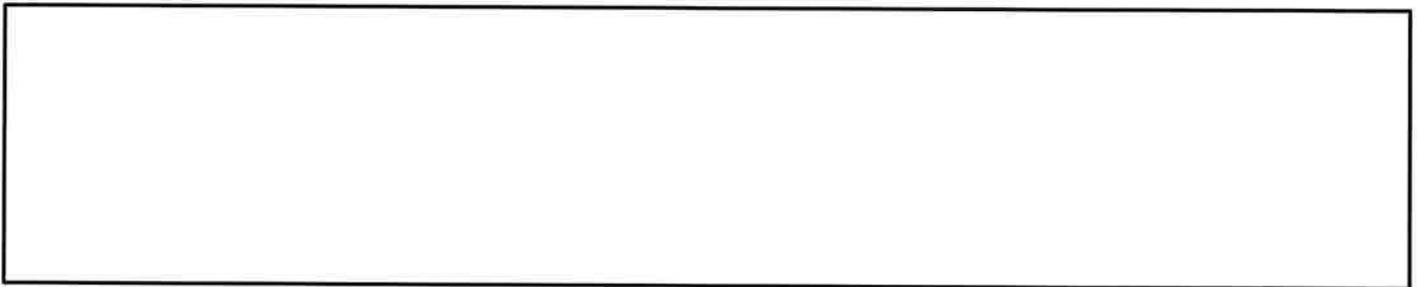
Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	15 000			15 000
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	556 274	114 950	145 051	526 173
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(43 709)		6 065	(49 774)
Résultat de l'exercice	(6 065)	6 065	(5 816)	5 816
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>521 500</b>	<b>121 014</b>	<b>145 299</b>	<b>497 215</b>





**Effectif moyen**

		31/12/2023	Interne	Externe
<b>EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE</b>	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>			



## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature Mise à disposition de locaux et matériel ( 300 €/mois)	3 600	3 600
Bénévolat Mise à disposition du personnel (calculé au temps passé)	9 063	5 718
	9 063	5 718
<b>Total</b>	<b>12 663</b>	<b>9 318</b>

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens Mise à disposition de locaux et matériel ( 300 €/mois)	3 600	3 600
Prestations	3 600	3 600
Personnel bénévole Mise à disposition du personnel (calculé au temps passé)	9 063	5 718
	9 063	5 718
<b>Total</b>	<b>12 663</b>	<b>9 318</b>



**Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat  
et du compte de résultat par origine et destination**

1/2

	Missions sociales				Frais de recherche de fond		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2023
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Aut pds liés à la gsté du public	Aut pds non liés à la gsté du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises													
Variation de stock													
Achats de mat., approv.													
Variation de stock													
Aut. achats et chgs ext.							9 176						9 176
Aides financières		145 051											145 051
Impôts, taxes et vrst ass.													
Salaires et traitements													
Charges sociales													
Dot. aux amts et dép.													
Dotations aux provisions													
Reports en fonds dédiés									114 950				114 950
Autres charges													
Charges financières													
Charges exceptionnelles													
Part. salariés aux résultats													
Impôt sur les bénéfices													
<b>TOTAL.</b>		<b>145 051</b>					<b>9 176</b>			<b>114 950</b>			<b>269 176</b>



**Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature  
du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination**

2/2

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2023
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens				3 600	3 600
Prestations en nature					
Personnel bénévole				9 063	9 063
<b>TOTAL</b>				<b>12 663</b>	<b>12 663</b>



## Compte de Résultat par Origine et Destination

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	1.1 Cotisations sans contrepartie		
	1.2 Dons, legs et mécénat		
	- Dons manuels	114 950	172 426
	- Legs, donations et assurances-vie		
	- Mécénat		
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	2.1 Cotisations avec contrepartie		
	2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	14 992	1 995	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	145 051	78 500	
	<b>Total des produits par origine</b>	<b>274 993</b>	<b>252 922</b>
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES		
	1.1 Réalisées en France		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	145 051	78 500
	1.2 Réalisées à l'étranger		
	- Actions réalisées par l'organisme		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 176	8 060
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES		
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	114 950	172 426	
7 - VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES			
7.1 Autres produits liés à la générosité du public			
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public			
	<b>Total des charges par destination</b>	<b>269 176</b>	<b>258 986</b>
	<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>5 816</b>	<b>(6 065)</b>



## Compte de Résultat par Origine et Destination

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 663	9 318
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE			
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
<b>Total des produits par origine</b>		<b>12 663</b>	<b>9 318</b>
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
	Réalisées en France		
	Réalisées à l'étranger		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	12 663	9 318
<b>Total des charges par destination</b>		<b>12 663</b>	<b>9 318</b>



